



Municipalité d'Oka

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal d'Oka tenue le 3 avril 2017 et à laquelle étaient présents le maire Pascal Quevillon, la conseillère et les conseillers suivants : Joëlle Larente, Jean-François Girard, Jean-Claude Guindon et Yannick Proulx.

COPIE DE RÉSOLUTION NO 2017-04-97

Octroi d'un mandat à la firme Effigis Géo Solutions pour mesurer la vitesse Internet sur une partie du territoire d'Oka au montant de 4 200 \$, plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT que la Municipalité d'Oka désire procéder au mesurage de la vitesse Internet (upload et download) sur une partie de son territoire;

CONSIDÉRANT que cette évaluation est nécessaire afin de connaître le niveau de desserte en Internet dans le but de démontrer l'admissibilité de la Municipalité aux programmes «Brancher pour Innover» et «Québec branché» pour l'option, dernier kilomètre partiellement desservi;

Sur la proposition de la conseillère Joëlle Larente, appuyée par le conseiller Jean-François Girard et il est résolu unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE ce Conseil octroie un mandat à la firme Effigis Géo Solutions pour mesurer la vitesse Internet sur une partie du territoire d'Oka au montant de 4 200 \$, plus les taxes applicables.

QUE ce Conseil autorise la firme Effigis Géo Solutions à contacter les citoyens résidants dans le secteur des Arpents-Verts et ses environs afin de prendre un rendez-vous à leur résidence en vue de procéder au mesurage de la vitesse Internet à partir de l'intérieur de leur résidence;

QUE ce Conseil autorise la firme Effigis Géo Solutions à procéder aux tests pour au moins 30% des résidences entre 19 h et 23 h.

ADOPTÉE

Je certifie que le texte ci-haut est une copie authentique d'une résolution adoptée par le Conseil sujette à l'approbation du procès-verbal de ladite séance.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Marie Daoust
Directrice générale